

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00637

Numéro SIREN : 444 560 056

Nom ou dénomination : A F M FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 49312



20180493122017

DATE DEPOT : 03/07/2018

N° DE DEPOT : 49312

N° GESTION : 2003B00637

N° SIREN : 444560056

DENOMINATION : A F M FINANCES

ADRESSE : 59 AV D IENA 75116 PARIS

MILLESIME : 2017

A.F.M. Finances
Société par actions simplifiée au capital de 1 204 520 euros
Siège social : 59 avenue d'Iéna
75016 PARIS
RCS PARIS 444 560 056

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RESOLUTION PROPOSEE

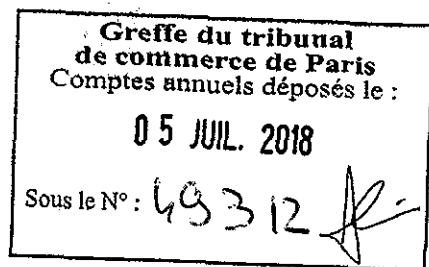
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un montant de 321 547 €, en totalité au compte AUTRES RESERVES, qui s'élève ainsi à 2 933 531 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, d'un montant de 321 547 €, en totalité au compte AUTRES RESERVES, qui s'élève ainsi à 2 933 531 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.



Certifié conforme
La Présidente
La Société O.D.A. FINANCES
représentée par M. Olivier ANCENAY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A.F.M. FINANCES

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 204 520 EUROS

SIEGE SOCIAL : 59, AVENUE D'JENA 75016 PARIS

RCS PARIS B 444 560 056

Adresse postale : BP 50481 Saint-Ouen l'Aumône - 95005 CERGY PONTOISE CEDEX

Adresse géographique : LE PERICLES - 27 Avenue des Béthunes - 95310 SAINT-OUEN L'AUMÔNE

☎ : 01 34 32 30 40 - ☎ : 01 34 30 03 54 - ✉ : ecrire@cabinet-orgeco.com - www.cabinet-orgeco.com

SOGOREX s.a.s. au capital de 120 000 € - R.C.S. Pontoise B 306 460 742 - NAF 6920Z - TVA : FR 39 306 460 742

Société inscrite au tableau du Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptable de Paris - Ile de France et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

Aux actionnaires de la Société par Actions Simplifiées A.F.M FINANCES,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 25 juin 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.M FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

ES

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

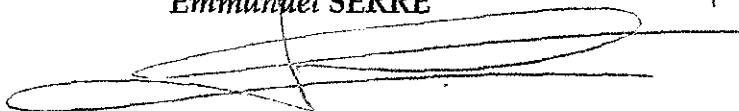
Saint Ouen l'Aumône, le 26 mai 2018

SOGOREX/ORGECO

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes

Associé signataire
Emmanuel SERRE



Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 062 916		7 062 916	5 224 860	1 838 056	35.18
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	43 438		43 438	36 030	7 408	20.56
	Total II	7 106 354		7 106 354	5 260 890	1 845 464	35.08
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	27 930		27 930		27 930	
	Autres créances	69 795		69 795	53 274	16 522	31.01
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	3 471		3 471	43 943	-40 472	-92.10
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	101 197		101 197	97 217	3 980	4.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 207 550		7 207 550	5 358 106	1 849 444	34.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 204 520)	1 204 520		1 204 550		-30	-0.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 456		145 456			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	120 455		120 455			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	2 611 984		2 317 194		294 790	12.72
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	321 547		294 852		26 694	9.05
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	4 403 961		4 082 507		321 455	7.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 086 102		664 715		1 421 387	213.83
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	655 917		589 133		66 784	11.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 062		19 449		15 612	80.27
	Dettes fiscales et sociales	13 360		2 302		11 058	480.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	13 148				13 148	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 803 589		1 275 600		1 527 989	119.79
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 207 550		5 358 106		1 849 444	34.52
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 247 403		1 275 600			

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	46 625		46 625	46 150		475	1.03
Chiffre d'affaires NET	46 625		46 625	46 150		475	1.03
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			46 625	46 150		475	1.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			53 650	23 650		30 000	126.85
Impôts, taxes et versements assimilés			76	75		1	1.33
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				1		-1	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			53 726	23 726		30 000	126.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-7 101	22 424		-29 525	-131.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	351 826	302 175	49 651	16.43
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	45	1 245	-1 200	-96.40
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	351 870	303 420	48 451	15.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	23 699	33 566	-9 868	-29.40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	23 699	33 566	-9 868	-29.40
2. Résultat financier (V-VI)	328 172	269 853	58 319	21.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	321 071	292 277	28 793	9.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-476	-2 575	2 099	81.51
Total des produits (I+III+V+VII)	398 495	349 570	48 926	14.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	76 949	54 717	22 231	40.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	321 547	294 852	26 694	9.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Frais d'établissement	12
Frais de recherche appliquée et de développement	13
Fonds commercial	13
Autres immobilisations incorporelles	13
Evaluation des immobilisations corporelles	13
Evaluation des amortissements	13
Titres immobilisés	13
Créances immobilisées	14
Opérations à long terme	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Evaluation des valeurs mobilières de placement	14
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	14
Différence d'évaluation sur les titres	15
Disponibilités en Euros	15
Disponibilités en devises	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	15
Charges et produits constatés d'avance	15
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	16
Montant des engagements financiers	17
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

63

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Réduction du capital de la société de 1 204 550€ à 1 204 520€ suivant réunion du comité de direction du 21 novembre 2017.

Acquisition de la SAS SAPEX par acte sous seing privé en date du 3 octobre 2017 à Saint Etienne.

Acquisition de la SAS PML AFFICHAGE par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2017 à Lens.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fusion acquisition des sociétés SAS SAPEX et SAS HORIZON courant 2018 avec effet rétroactif au 1 er janvier 2018.

Fusion acquisition des sociétés SAS PML AFFICHAGE et SARL 3D AFFICHAGE courant 2018 avec effet rétroactif au 1 er janvier 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	120 455		3	120 452

Réduction du capital de la société de 1 204 550€ à 1 204 520€ suivant réunion du comité de direction du 21 novembre 2017.

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

NEANT

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

NEANT

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Différence d'évaluation sur titres

NEANT

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 043
Total	26 043

Charges et produits constatés d'avance

ES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 062 916	
Autres créances		64 119	
Emprunts et dettes financières diverses		655 917	
Autres dettes		13 148	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	23 699	351 826
Dont entreprises liées	1 191	351 826

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Pret achat titres SAPEX : nantissement de compte de titres financiers consenti par acte séparé, sur lequel seront inscrites 400 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, détenues par l'Emprunteur, et représentant 100% du capital et des droits de vote de la Société SAPEX.

Pret achat titres PML : Nantissement de l'ensemble des parts, soit 2500 parts à 80€, de la Société PML AFFICHAGE

Pret achat titres 3D AFFICHAGE : Nantissement de 5200 parts à 40€ de la Société 3D AFFICHAGE

Pret achat titres HORIZON : Nantissement paris passu avec BNP PARIBAS, CRCA et OSEO de 100 % des titres de la société HORIZON

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Laurent THIVEL à Hauteur de la somme de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Didier ANCENAY à hauteur de la somme de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Marcel RANC à hauteur de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de M Robert LECOMTE à hauteur de 234 000 € pour une durée de 9 ans

EC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 3 D AFFICHAGE	329 584	100.00	101 670
- DE VISU	486 392	100.00	156 630
- HORIZON	990 492	100.00	428 325
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

57

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☒ *

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
rais d'établissement t de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
autres immobilisations corporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
terrains		PI		PJ		PK		PL	
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
constructions		PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
autres		QD		QE		QF		QG	
Immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL		QM		QN		QO	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers		QU		QV		QW		QX	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
nmobilisations mortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
ais établissement		M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I													
dres immob. incor- relles		N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II													
rrains		Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2	
	st. techniques il. et outillage	T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9	
	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8	
ais d'acquisition de res de participations		NL				NM						NO	
TOTAL IV													
Total général I+II+III+IV		NP	NQ	NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (IP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ				

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

ES

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
		1		2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	OT	OU	OV	OW			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF					
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	43 438	UV	(0)	UW
	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	27 930		27 930	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM				
	collectivités	VB	5 676		5 676	
REVENUS	publiques	VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC	64 119		64 119	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR				
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	141 163	VU	97 725	VV
	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus de 1 an à l'origine		VH	2 086 102	529 917	994 630	561 555			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	35 062	35 062					
Personnel et comptes rattachés				8C							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D							
État et		Impôts sur les bénéfices		8E	8 705	8 705					
Autres		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 655	4 655					
collectivités		Obligations cautionnées		VX							
publiques		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	655 917	655 917					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	13 148	13 148					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	2 803 589	VZ	1 247 403	994 630	561 555		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 750 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	328 613	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 59 AVENUE D' IENA
75116 PARIS
Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 44456005600012

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 01 7		N-1 13 11 22 01 6		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	7 062 916	CV	7 062 916	5 224 860	
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	37 319	BI	37 319	36 030		
TOTAL (II)		BJ	7 100 235	BK	7 100 235	5 260 890		
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Créances (3)*	BX	27 930	BY	27 930			
	Autres créances (3)	BZ	69 795	CA	69 795	53 274		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	3 471	CG	3 471	43 943		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	101 197	CK	101 197	97 217		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 201 432	IA	7 201 432	5 358 106		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...204...520.....)	DA	1 204 520	1 204 550
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	145 456	145 456
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	120 455	120 455
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 611 984	2 317 194
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	317 468	294 852
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 399 883	4 082 507
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 086 102	664 715
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	655 917	589 133
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 062	19 449
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 320	2 302
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 148	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 801 549	1 275 600
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 201 432	5 358 106
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 245 363	1 275 600
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	46 625	FH		FI	46 625
	Cbiffres d'affaires nets*	FJ	46 625	FK		FL	46 625
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	46 625
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	61 014
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	76
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	61 090
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	(14 465)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	351 826
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 289
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	353 115
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	23 699
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	23 699
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	329 417
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	314 952

Poste exacte

1

Désignation de l'entreprise : SAS A F M FINANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 516)	(2 575)
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	399 740	349 570
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	82 272	54 717
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	317 468	294 852
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 115	3 420
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 191	1 049
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
		Exercice N-1		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Réduction du capital de la société de 1 204 550€ à 1 204 520€ suivant réunion du comité de direction du 21 novembre 2017.

Acquisition de la SAS SAPEX par acte sous seing privé en date du 3 octobre 2017 à Saint Etienne.

Acquisition de la SAS PML AFFICHAGE par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2017 à Lens.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fusion acquisition des sociétés SAS SAPEX et SAS HORIZON courant 2018 avec effet rétroactif au 1 er janvier 2018.

Fusion acquisition des sociétés SAS PML AFFICHAGE et SARL 3D AFFICHAGE courant 2018 avec effet rétroactif au 1 er janvier 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	120 455		3	120 452

Réduction du capital de la société de 1 204 550€ à 1 204 520€ suivant réunion du comité de direction du 21 novembre 2017.

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

NEANT

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

NEANT

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Différence d'évaluation sur titres

NEANT

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 043
Total	26 043

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 062 916	
Autres créances		64 119	
Emprunts et dettes financières diverses		655 917	
Autres dettes		13 148	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	23 699	351 826
Dont entreprises liées	1 191	351 826

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Pret achat titres SAPEX : nantissement de compte de titres financiers consenti par acte séparé, sur lequel seront inscrites 400 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune, détenues par l'Emprunteur, et représentant 100% du capital et des droits de vote de la Société SAPEX.

Pret achat titres PML : Nantissement de l'ensemble des parts, soit 2500 parts à 80€, de la Société PML AFFICHAGE

Pret achat titres 3D AFFICHAGE : Nantissement de 5200 parts à 40€ de la Société 3D AFFICHAGE

Pret achat titres HORIZON : Nantissement par passu avec BNP PARIBAS, CRCA et OSEO de 100 % des titres de la société HORIZON

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Laurent THIVEL à hauteur de la somme de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Didier ANCENAY à hauteur de la somme de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de Monsieur Marcel RANC à hauteur de 234 000 € pour une durée de 9 ans

Caution personnelle et solidaire de M Robert LECOMTE à hauteur de 234 000 € pour une durée de 9 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 3 D AFFICHAGE	329 584	100.00	101 670
- DE VISU	486 392	100.00	156 630
- HORIZON	990 492	100.00	428 325
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			